

## L'ESCCAP SUISSE LE COMITÉ

**ESCCAP – Expertise en parasitologie pour les praticiens.  
L'organisation indépendante à but non lucratif élabore des directives pour le traitement et le contrôle antiparasitaire chez les animaux domestiques et les chevaux.**

**Ces membres du comité constituent ESCCAP Suisse:**



**Pr. Dr. Manuela Schnyder**  
Présidente  
Institut de Parasitologie,  
Université de Zurich



**Pr. Dr. Caroline F. Frey**  
Vice-présidente  
Professeur en parasitologie,  
Université de Berne



**PD Dr méd. vét. Walter Basso**  
Membre  
Chef d'équipe de diagnose vétérinaire,  
Institut de Parasitologie,  
Université de Berne



**PD Dr méd. vét. Barbara Willi**  
Membre  
Chargée de cours en médecine interne  
des petits animaux,  
Université de Zurich



**Dr méd. vét. Barbara Knutti**  
Membre  
FVH CertESM,  
Spécialiste en reproduction équine,  
Corcelles-près-Payerne



**Dr méd. vét. Claudia Nett**  
Membre  
Dipl. ACVD & ECVD (dermatologie),  
Présidente de l'Association Suisse pour  
la Médecine des petits Animaux,  
Hünenberg

### ESCCAP online



Tout sur l'ESCCAP et des liens utiles sous:  
[www.esccap.ch](http://www.esccap.ch)



L'ESCCAP est un groupe d'éminents scientifiques qui travaillent sur le contrôle antiparasitaire chez le chat, le chien et le cheval en Europe.

Le comité de l'association ESCCAP Suisse est composé de professeurs et des chercheuses en parasitologie, de la présidente de l'Association Suisse pour la Médecine des petits Animaux ainsi que d'autres expertes dans le domaine des chevaux et de l'infectiologie.

ESCCAP – Directives pour le contrôle et le traitement des parasites

## Les points clés

Les parasitoses représentent un danger pour les animaux domestiques mais aussi pour les propriétaires de ces derniers et pour les enfants. La tendance à emmener son animal de compagnie partout avec soi en voyage à travers toute l'Europe, ne fait que renforcer cette problématique

**L'ESCCAP recommande trois mesures de prévention pour un contrôle antiparasitaire à vie:**

- Vermifugation régulière
- Hygiène: recueil des déjections et maintien de la propreté des litières des chats
- Nourriture: aliments conventionnels ou cuits et eau fraîche

**Les 3 principaux dangers qui guettent les animaux domestiques (et les gens), proviennent des parasites suivants:**

- *Toxocara* spp. (ascaris) et ankylostomes (vermifugation recommandée: 4x/an en général)
- *Echinococcus* spp. (ténia échinocoque du renard lors de contact avec des rongeurs; vermifugation recommandée: 12x/an)
- Vers cardiopulmonaires lors de séjour dans des régions à risques (chien: *Angiostrongylus vasorum*, largement répandu en Suisse et en Europe; chien et chat: *Dirofilaria immitis*, Tessin, Europe du Sud, France, par ex.; vermifugation recommandée: 12x/an)

**La meilleure protection contre une infestation par les vers consiste à:**

- vermifuger régulièrement les chiens et les chats et/ou examiner régulièrement leurs déjections
- avoir une bonne hygiène personnelle
- éviter de voyager dans les pays à risques
- ramasser les déjections (les chats se cherchent des endroits «bien à eux» pour faire leurs besoins, d'où l'importance particulière de la vermifugation)
- tenir les enfants à l'écart des endroits où il y a des déjections de chiens et de chats

**Précautions particulières pour les**

- femmes enceintes (protection contre la toxoplasmose)
- nourrissons et enfants en bas âge
- personnes âgées ou malades
- patients sous chimiothérapie, après une transplantation d'organe ou sous traitement contre une maladie auto-immune
- personnes ayant un contact professionnel avec les animaux et exposées de ce fait à un risque plus élevé.

Les puces infestées peuvent transmettre des vers plats, aussi bien aux animaux domestiques qu'aux humains. Un traitement régulier s'impose, c'est pourquoi les vétérinaires devraient informer les propriétaires d'animaux afin qu'ils connaissent les traitements présentant la meilleure protection possible. Les vers et autres parasites peuvent infester les animaux domestiques tout au long de l'année. Il est donc important d'instaurer un programme annuel de traitement contre les endo- et ectoparasites et d'assurer un suivi strict.

### ESCCAP Suisse

Dr. Peter Frei c/o fp consulting  
Bederstrasse 4, CH-8002 Zurich  
Tél. +41 44 271 06 00, Fax +41 44 271 02 71  
info@esccap.ch, www.esccap.ch

L'impression de ce document a été rendue possible grâce au soutien de Boehringer Ingelheim (Schweiz) GmbH, Elanco Animal Health, MSD Animal Health GmbH, Vetoquinol AG, Virbac (Schweiz) AG et Zoetis Schweiz GmbH.

